



**Déclaration liminaire de la FNEC-FP FO 02 au
Conseil Départemental de L'Education Nationale du**

3 avril 2018

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale,

Jeudi 22 mars, partout dans le pays c'est une détermination puissante qui s'est exprimée et la volonté de résister dans les trois versants de la Fonction publique contre la liquidation du statut, contre les 120 000 suppressions de postes, contre la baisse des salaires. Plus de 500 000 manifestants pour défendre le service public dans toute la France... Près de 2000 dans l'Aisne (5 à 600 à Laon et Soissons, 700 à Saint Quentin)... Les cheminots étaient nombreux dans les cortèges, fermement résolus à défendre leur statut contre la privatisation de la SNCF.

Les personnels de l'Education nationale avaient, bien entendu, toutes les raisons d'être présents aussi compte tenu des nombreuses contre-réformes qu'ils ont eu à subir, et qui n'ont cessé de dégrader leurs statuts, leurs fonctions et leurs conditions de travail durant les dernières années. A leurs côtés défilaient des lycéens et étudiants venus exprimer le malaise profond que leur inspire la volonté des ministres Blanquer et Vidal de faire disparaître le bac comme diplôme national et premier grade universitaire, et d'instaurer la sélection à l'entrée à l'université, mettant fin au droit pour tout bachelier de s'inscrire dans l'université et la filière de son choix.

En ce qui concerne notre secteur, l'Education nationale, et notre département plus particulièrement, une chose est certaine, les conditions de préparation de la rentrée 2018 ne sont pas de nature à calmer l'exaspération qui monte dans les établissements.

De surcroît, elle impose des conditions de travail de plus en plus difficiles aux enseignants qui doivent toujours faire face à l'extrême hétérogénéité des élèves dans des classes chargées. L'inclusion scolaire dans des classes ordinaires d'élèves handicapés dont la situation nécessite une attention particulière et qui ne bénéficient pas toujours de la présence continue d'un AVSI, associée à l'interdiction presque totale de tout redoublement, entraîne une diversité des publics parfois ingérable

Ces conditions d'exercice difficiles créent des situations critiques et sont loin de la revalorisation du métier d'enseignant que le ministère avait promise aux personnels lors du passage en force du PPCR. De quelle revalorisation parle-t-on quand s'ajoutent à la dégradation du métier : le retour du gel du point d'indice pour l'année 2018 (après déjà six années de gel entre 2010 et 2016), le rétablissement du jour de carence ainsi que la hausse de la CSG partiellement compensée ?

La lutte engagée par les agents publics le 22 mars démontre leur volonté de garantir aux usagers la meilleure qualité de service.

Cependant, les discussions du CTSD du 21 mars dernier ont permis un réel dialogue et la FNEC-FP FO 02 a accueilli avec satisfaction les annonces d'abandon de fermetures de classes dans certaines communes.

Pourtant, pour notre fédération, les efforts doivent être encore plus importants pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants dans tout le département et pas uniquement en éducation prioritaire qui va absorber une grande partie des moyens disponibles, au détriment des classes existante hors éducation prioritaire, en élémentaire comme en maternelle.

En effet des écoles et des dizaines de classes sont fermées dans les zones hors éducation prioritaire amenant à des moyennes par classe qui avoisinent 27 élèves.

Dans les REP et les REP +, des classes de 10 à 15 élèves en côtoieront d'autres avec des effectifs compris entre 25 et 30.

L'injustice est source de tensions. Elle s'est transformée en contestation qui se manifeste par toutes les actions dont nous sommes acteurs ou spectateurs depuis ces dernières semaines maintenant. Tant que le ministre gardera le cap qu'il s'est fixé, cet état d'esprit perdurera. Le malaise est aujourd'hui profond. Les enseignants des écoles du département étaient en grève le 22 mars contre les orientations ministérielles en matière de carte scolaire, contre leurs conditions de travail qui vont être une nouvelle fois dégradées du fait des fermetures prévues, des décharges de direction qu'ils vont perdre, des classes de plus en plus hétérogènes où ils vont devoir enseigner, de l'inégalité orchestrée.

Nous ne pouvons que souscrire à cette contestation d'autant que le statut des personnels est directement menacé par le dispositif « 100 % réussite » qui n'a aucun fondement réglementaire et qui remet en cause des dispositions statutaires telles que l'affectation, le droit au temps partiel, les prérogatives des directeurs et des enseignants.

Les revendications de la FNEC-FP FO pour le 1^{er} degré sont claires:

- ◆ **Diminution des effectifs par classe dans tous les niveaux et dans tous les secteurs, non à l'inégalité ! ;**
- ◆ **Ouverture de toutes les classes nécessaires partout où les effectifs l'imposent ;**
- ◆ **Reconstitution des moyens de remplacements et des postes spécialisés ;**
- ◆ **Maintien de toutes les classes maternelles ;**
- ◆ **Arrêts des fusions d'école ;**
- ◆ **Non aux contractuels ;**
- ◆ **Oui aux listes complémentaires.**
- ◆ **Augmentation immédiate du point d'indice, rattrapage des pertes subies et**
- ◆ **augmentation du pouvoir d'achat ;**
- ◆ **Abrogation du jour de carence**
- ◆ **Abrogation du PPCR .**